Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212200927-20260130-20260102-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Séance du 26 janvier 2026

20 heures 00

PRESENTS : Bruno TALOC, Jacky STEUNOU, Marylise LE BEGUEC, Julie LE GUENNIC, Michel HUBY, Jean-Claude MAHE

Absent(s)/excusé(s) : Stéphane CORBIC, Servane ANDRE

Nombre de conseillers en exercice :8 **Présents** : 6 **Votants** : 6

Secrétaire de séance : Jacky STEUNOU

Date de convocation le 19/01/2026

2026-01-02 Ouverture crédits investissements

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-2 modifié par la loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 – art 37,

Le budget 2026 n'est pas encore voté, mais certaines opérations débutées en 2025 vont continuer à être mises en œuvre en début de l'année 2026
Il convient d'autoriser l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année précédente.
Au BP 2025 étaient prévus 364 595.96 euros /4 = 91 148.99 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide l'ouverture de crédits dans la limite de 25% des crédits inscrits pour chaque chapitre de la section d'investissement au titre de l'année 2026.

Fait et délibéré en Mairie les Jour, Mois et An Susdits

Le Maire
Bruno TALOC

